

DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION DANS LE DISPOSITIF DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

ANNEE SCOLAIRE : 2024-2025

Les informations recueillies sont nécessaires à l'inscription scolaire de votre enfant. Elles sont enregistrées et transmises aux services des affaires scolaires de la mairie de Château-Arnoux-Saint-Auban. Elles seront conservées jusqu'à la fin du cycle scolaire de votre enfant avant d'être détruite.

ENFANT :

NOM :

Prénom :

Date de naissance : lieu :

A partir du :

Mode de garde actuel de l'enfant :

PARENTS :

Parent 1 :

NOM Patronymique : Prénom :

NOM d'usage :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° tél. fixe : Mobile :

Adresse mail :

Profession : Tél. professionnel :

Parent 2 :

NOM Patronymique : Prénom :

NOM d'usage :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° tél. fixe : Mobile :

Adresse mail :

Profession : Tél. professionnel :

En cas de divorce, préciser le parent ayant :

- L'autorité parentale : Parent 1 : Parent 2 : Conjoint(e) : Autre :
- La garde de l'enfant : Parent 1 : Parent 2 : Alternée : Autre :

Date :

Signature :

Parent 1 :

Parent 2 :

Autre :

Pour une inscription à la rentrée de septembre, la demande de pré-inscription doit être déposée au service des Affaires Scolaires en mairie.

Dans tous les cas, elle doit être accompagnée obligatoirement de :

- Justification de domicile,
- Copie complète du livret de famille,
- Carnet de santé,
- Jugement de divorce (informations relatives à la domiciliation de l'enfant et sur l'autorité parentale),
- Copie de la pièce d'identité des parents.

Aucun dossier incomplet ne pourra être pris en considération.

La demande de pré-inscription ne vaut pas accord.

Celui-ci sera confirmé par courrier.